

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lancement d'un programme de rachat d'actions

Saint-Herblain, le 10 octobre 2022, 8h45. Le groupe de développement territorial REALITES annonce le lancement d'un programme de rachat d'un maximum de 4,5 M€.

1. REPARTITION PAR OBJECTIFS DES TITRES DE CAPITAL DETENUS AU 30 SEPTEMBRE 2022

Il est rappelé que la Société possède au 30 septembre 2022 :

- 28 159 actions auto détenues dans le cadre du contrat de liquidité, en vue d'assurer la liquidité du marché de l'action, et,
- 47 958 actions auto-détenues affectées à l'objectif de conservation en vue de remise en paiement ou en échange dans le cadre d'opérations de croissance externe.

2. RAPPEL DU DESCRIPTIF DU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS AUTORISÉ PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 19 MAI 2022

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de la Société a autorisé, le 19 mai 2022, dans sa 18^e résolution, pour une durée de 18 mois à compter de ladite assemblée, le Conseil d'administration de la Société à intervenir sur les actions de la Société, conformément à l'article L.22-10-62 du Code de commerce, dans le cadre d'un programme de rachat d'actions dont les principales caractéristiques sont ci-après développées :

2.1. Part maximale du capital susceptible d'être acquise et montant maximal d'acquisition

La Société est autorisée à acquérir ses propres actions dans la limite de 10 % des actions composant le capital social,

2.2. Prix maximum d'achat

Le prix maximum d'achat de chaque action a été fixé par l'Assemblée Générale Mixte du 19 mai 2022 à quatre-vingts (80) euros par action, hors frais d'acquisition,

2.3. Montant global affecté au programme

Le montant consacré au rachat des actions propres de la Société s'élève à un montant maximum de 28.614.080 euros.

Les modalités précises de cette délégation sont détaillées sur le site de REALITES.

3. LANCEMENT D'UN NOUVEAU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS

Le Conseil d'Administration de REALITES, dans sa réunion du 6 octobre 2022, a décidé de mettre en œuvre un nouveau programme de rachat d'actions conformément à la délégation de compétence adoptée par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 19 mai 2022 dans sa 18^e résolution.

Les actions de la Société sont des actions ordinaires, toutes de même catégorie, cotées sur Euronext Growth Paris (Code ISIN FR0011858190).

Le montant alloué pour ce programme est de 4.500.000 euros.

Le prix maximum d'achat des actions est fixé à quarante-cinq (45) euros par action, hors frais d'acquisition.

Ce programme sera mis en œuvre entre le 10 octobre 2022 et le 30 juin 2023.

Les actions seront acquises en vue de les remettre en paiement ou en échange, notamment dans le cadre d'opérations de croissance externe, dans le respect de la pratique de marché admise par l'Autorité des Marchés Financiers et dans les limites prévues par l'article L 22-10-62 du Code de commerce.

Ces opérations d'achat, de cession, d'échange ou de transfert pourront être effectuées par tous moyens, c'est-à-dire sur le marché ou de gré à gré. Ces opérations pourront intervenir à tout moment, dans le respect de la réglementation en vigueur, y compris en période d'offre publique, sous réserves des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

La Société nommera un prestataire de services d'investissement agissant de manière indépendante aux fins de l'assister dans l'exécution du Programme de Rachat.

À propos de REALITES

Fondé en 2003 par Yoann CHOIN-JOUBERT, son PDG, REALITES est un développeur territorial qui construit avec et pour les villes et les métropoles de nouvelles solutions porteuses de sens, créatrices de valeurs, d'attractivité et de développement économique. Grâce à son double positionnement en Maîtrise d'ouvrage (construction de logements, habitats gérés, commerces, bureaux, locaux d'activités...) et en Maîtrise d'usage (service hospitalité, santé, entertainment), REALITES crée des projets qui anticipent les besoins des villes et des quartiers.

Le Groupe est engagé dans une profonde mutation des process de construction avec REALITES BuildTech, pôle technologie et innovation, qui rassemble les expertises techniques du Groupe au service de la Maîtrise d'ouvrage pour concevoir des projets répondant aux enjeux de la construction d'avenir.

Premier maître d'ouvrage entreprise à mission en France, REALITES confirme officiellement son engagement de concilier but lucratif & intérêt collectif, avec l'appui d'un Comité de mission composé d'experts reconnus.

Fort de plus de 1 000 collaborateurs et d'une ambitieuse stratégie de développement en France et en Afrique (Maroc et Sénégal), REALITES affiche en 2021, une hausse de 39,5% de son chiffre d'affaires à 285,7 M€. Le Groupe a pour ambition de réaliser en 2025 un chiffre d'affaires de 800 M€ avec un taux de résultat opérationnel de 8%.

REALITES est coté sur Euronext Growth Paris depuis 2014 et son titre est éligible au PEA PME (code Isin : FR0011858190, Mnémo : ALREA). REALITES est éligible comme support de réinvestissement dans le cadre d'un report d'investissement tel que prévu par l'article 150 O B Ter du Code Général des Impôts.

Pour en savoir plus : www.groupe-realites.com

Contact analystes/investisseurs : REALITES - Arnaud Tesson : +33 2 40 75 50 91 - comfi@realites.com

Contact presse économique et financière : CAPVALUE - Gilles Broquelet : +33 1 80 81 50 00 - info@capvalue.fr

Contact presse corporate et immobilier : AGENCE OXYGEN - Coralie Maussion - +33 6 43 44 41 25 / Carole Huet - +33 6 03 49 67 80 - realites@oxygen-rp.com

**Rejoignez Utiles en Actions,
le Club Actionnaires de REALITE**

